

REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Ous Pins, le 18 janvier 2012

Remerciements à Marilou pour son aimable hospitalité.

Comité directeur :

Excusées : Catherine Campana
Marie Holliger
Présents : Emmanuelle Gallouet
Georges Loubet
René Poron
Alain Ducourneau
Yves Coulombeau

Partenaires :

Anne-Marie Roman (El Dorado)
Laure - Office de Tourisme du Pays Tarusate
Jean-Claude Poncelet (Ous Pins)
Marilou Harcaut (Ous Pins)
Philippe Durosoy (El Dorado)

Ordre du jour :

Organisation Equilandes 2012 dans le cadre du Printemps des Landes
Point sur les licences
Subventions CNDS
Itinéraires

1. Equilandes 2012

Le but de l'opération, compte tenu de la demande constatée dans les différentes AG de fin d'année, est de réaliser Equilandes 2012 en prenant pour support la multirando organisée à Tartas par l'Office de tourisme du Pays Tarusate dans le cadre du Printemps des Landes le 29 avril.

Pour cela, l'OT étant maître-d'œuvre de l'ensemble, nous nous associons à la multirando du dimanche 29 avril et ce sont Jean-Claude Poncelet et René Poron qui sont chargés de la conception et du balisage de l'itinéraire. Le circuit de base fait environ 23 km ; une variante de l'ordre de 30 km sera également proposée.



Yves fournira par mail à Jean-Claude des courriers explicatifs à destination des Maires et propriétaires pour solliciter les autorisations de passage.

C'est donc l'Office de Tourisme qui procédera aux formalités pour toutes les disciplines, notamment la déclaration en Préfecture. Le CDTE fournira à l'appui de la demande l'attestation RC de la FFE.

La multirando proprement dite emmènera les participants au château de Catalon et à la chapelle de Poncon où une conteuse assurera l'animation.

Notre plus-value consiste à organiser, association par association et club par club, des départs le samedi de façon à arriver à cheval sur site le samedi soir où un dîner animé et un bivouac seront organisés, étant précisé que les approches se feront sous la responsabilité des randonneurs eux-mêmes. Equilandes commence dès lors que les cavaliers sont arrivés sur site.

A cet effet, Marilou fournira à Yves le tarif des différentes prestations de façon à ce que celles-ci puissent être rapidement publiées. Ous Pins dispose de 6 chambres de 4 lits chacune et peut par ailleurs accéder aux gîtes du district de football immédiatement à proximité (4 gîtes de 10 places chacun). Il est également possible de camper. Le club peut facilement bénéficier de la logistique des collectivités locales, mairie et communauté de communes, par exemple chapiteaux, tables et chaises.

Les repas du samedi soir avec sono, petit déjeuner et plancha du dimanche midi seront intégralement assurés par Ous Pins. Le tarif est à négocier entre Marilou et Yves.

Pour ce qui est du samedi, El Dorado prévoit de partir de Saint Paul les Dax, CBA de Campagne, le Poun's de Campet. D'autres départs s'organiseront au fur et à mesure. Il sera également possible de venir directement le dimanche.

L'inscription à proprement parler est gratuite, mais obligatoire : il est indispensable que les cavaliers et chevaux participants, même s'ils ne consomment ni gîte ni repas, s'inscrivent pour une simple raison d'assurance et d'organisation. La licence FFE est vivement souhaitée ; à défaut, une RC sera demandée. L'expérience des arrivées inopinées de l'an dernier à la dernière minute n'est pas souhaitée et il est demandé aux responsables d'associations d'y sensibiliser leurs adhérents.

Equilandes 2012 est lancé ; une fois les tarifs connus, la promo pourra démarrer sur le site. Yves se charge des affiches, flyers et des contacts Presse.

2. Point sur les licences

Au 10 janvier, nous atteignons les 450 licences ; les extrêmes allant de 84 pour le groupement le plus dynamique à une seule pour quelques groupements qui le sont beaucoup moins !

Il est simplement demandé aux groupements de vendre la licence FFE fléchée tourisme pour les valeurs qu'elle représente, de ne pas céder aux pressions d'Equiliberté qui ne propose rien de



concret, et de prendre bien conscience que même fléchée T une licence FFE permet de sortir dans les disciplines classiques de compétition pour ceux qui le souhaitent.

3. Subventions CNDS

Il est rappelé que la date limite de dépôts des dossiers est le 5 mars après validation par le CDEL. Les dossiers sont à remplir en deux exemplaires, un pour le CDOS et l'autre pour la DDCSPP. Le CDTE en dépose un axé sur le plan de développement des itinéraires et conseille aux associations qui souhaiteraient constituer un dossier de le faire dans la même optique.

4. Itinéraires

En cours le projet Haute Lande pour lequel Yves et Frédéric du PNRLG visitent les mairies de façon à les avoir toutes vues avant fin janvier et pouvoir ensuite adresser aux propriétaires des chemins des demandes d'autorisation de passage sur les itinéraires qui ont été préalablement reconnus en 2011. Travail conséquent, pour lequel un nouveau recrutement de stagiaire est en cours.

De la même façon, le projet Bas Armagnac va demander la même démarche avec les éléments fournis par le Conseil Général qui a de plus en plus tendance à se débarrasser des questions équestres à notre endroit « on n'est jamais mieux servi que par soi-même ».

Un nouveau projet émerge à Saint Jean de Marsacq et dans les Barthes du Sud Adour ; une réunion y était organisée lundi dernier, ce projet devrait voir le jour dès lors que les attermoissements de pilotage auront été levés.

El Dorado a le projet d'un itinéraire de Dax à l'Océan.

La liaison Mugron Samadet, confiée à René, ne semble pas avoir beaucoup bougé depuis le printemps dernier.

Enfin, une convention du CDTE avec l'ONF vient d'être conclue et devrait contribuer à faire évoluer les dossiers du littoral notamment. A noter qu'elle inclut également le trajet de Trensacq qui était un nœud infranchissable jusqu'alors dans le projet Haute Lande.

Les affaires avancent, c'est long mais on progresse.